



Sonceboz-Sombeval, le 3 avril 2019

Aux parents des élèves de 1H à 8H

## **Ecole à journée continue**

---

Chers parents,

Votre enfant fréquente déjà ou fréquentera l'école à Sonceboz-Sombeval dès la rentrée d'août 2019. A l'aide des documents ci-joint, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'Ecole à journée continue et à l'Accueil Vacances.

L'Ecole à journée continue de Sonceboz-Sombeval est une structure d'accueil à dominante pédagogique qui permet aux élèves (1H-8H) d'être encadrés en dehors des horaires scolaires. La fréquentation de l'Ecole à journée continue est facultative et payante. Le tarif horaire varie entre **CHF 0.78** et **CHF 12.24**. Vous pouvez estimer votre tarif horaire sur le site internet suivant : [www.erz.be.ch](http://www.erz.be.ch) > Ecole obligatoire > Ecole à journée continue. Le coût du petit-déjeuner (CHF 2.-), du repas de midi (CHF 8.-) ou encore du goûter (CHF 1.50) n'est pas inclus dans ce calcul.

**Selon les directives cantonales de l'Ecole à journée continue, un module sera mis en place pour autant qu'un minimum de 10 enfants y soient inscrits.**

Cette année, nous vous proposons une prise en charge durant les vacances que nous avons nommé **Accueil Vacances (AVac)**. Le tarif proposé est un forfait pour la journée entière. Le bulletin d'inscription en bleu revêt un caractère définitif pour autant que le nombre d'enfants requis pour l'ouverture d'une journée est atteint. Le programme d'activités vous parviendra ultérieurement.

Dès à présent, vous avez si besoin la possibilité de télécharger sur le site de la Commune les documents de l'EJC.

En espérant que notre offre puisse vous permettre de concilier aussi bien votre vie familiale que professionnelle et en restant à votre entière disposition pour de plus amples informations, nous vous envoyons, chers parents, nos chaleureuses salutations.

**Direction de l'Ecole à journée continue**

Claude Oeuvray

Annexe :

- bulletin d'inscription EJC
- bulletin d'inscription SAV
- horaires scolaires

Voir au verso

## Bulletin d'inscription définitif EJC & AVac.

Nom & prénom de l'enfant : .....

Date de naissance: .....

Degré scolaire pour l'année 2018-2019 : .....

### **Responsables légaux**

#### **Mère**

Nom, prénom .....

Rue .....

Téléphone domicile .....

Téléphone professionnel.....

Téléphone mobile .....

Courriel .....

#### **Père**

Nom, prénom .....

Rue .....

Téléphone domicile .....

Téléphone professionnel.....

Téléphone mobile .....

Courriel .....

## EJC

Nom et prénom de l'enfant : .....

Merci d'inscrire des croix dans les cases correspondant aux modules désirés:

| Modules EJC   | Lundi                    | Mardi                    | Mercredi                 | Jeudi                    | Vendredi                 |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Matin <b>avec</b> petit-déjeuner*<br>06h30 - 08h00 (1h30) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Matin <b>sans</b> petit-déjeuner*<br>07h00 - 08h00 (1h)   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Midi<br>11h45 - 13h15 (1h30)                              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Après-midi 1<br>13h15 - 15h15 (2h)                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Après-midi 2<br>15h15 - 17h15 (2h)                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Après-midi 3<br>17h15 - 18h15 (1h)                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

\*en cas de non-ouverture de l'un de ces modules, il y aura toujours la possibilité d'inscrire votre enfant pour l'autre formule proposée.

## Accueil Vacances (AVac.)

| AVac.                                  | Lundi                    | Mardi                    | Mercredi                 | Jeudi                    | Vendredi                 |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>Automne</b> (14-18 octobre 2019)    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>Semaine blanche</b> (10-14 février) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Merci de déposer ce bulletin d'inscription dans la boîte aux lettres de l'administration communale ou de le renvoyer à l'adresse suivante :

**Ecole à journée continue**  
**Rue des Prés 5**  
**2605 Sonceboz**

**Dernier délai d'inscription : 25 avril 2019**

Lieu, date :

Signature du représentant légal :

.....

.....

↪ Voir au verso

### **Quelques informations à propos de l'EJC:**

- Les élèves 1-2H sont accompagnés toute l'année sur les trajets entre l'EJC et les classes enfantines.
- Les élèves de 3H seront accompagnés durant la première semaine de scolarité afin de prendre des repères en douceur.
- A l'exception des sorties d'école, merci de nous avertir de l'absence de votre enfant. Le coût du repas sera déduit si nous sommes avertis 24h à l'avance (en jours ouvrables).
- L'EJC est fermée durant les vacances scolaires, les jours fériés et les jours de fermeture de l'Ecole Primaire de Sonceboz.
- L'inscription est définitive et revêt un caractère obligatoire pour toute l'année scolaire. Il y a toutefois la possibilité de réduire des modules pour le 2<sup>ème</sup> semestre. La date butoir pour demander par écrit ces changements est le **30 novembre**.
- Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez un courrier de confirmation et un formulaire d'informations à nous renvoyer.
- Les parents des enfants nouvellement inscrits à l'EJC seront invités pour un entretien d'accueil.

### **Quelques informations à propos de l'AVac. :**

- **Pour bénéficier de l'AVac. , il est obligatoire pour des questions d'organisation que votre enfant soit inscrit à l'EJC.**
- **Il faut au minimum 8 inscriptions pour l'ouverture d'une journée AVac..**
- Le tarif journalier (7h-17h15) est de 35Frs auquel s'ajoute le repas de midi (8Frs), les 10h (1Frs50) et le goûter (1Frs50)= 46Frs/jour
- Avec le présent bulletin, vous pouvez inscrire votre enfant pour la seconde semaine d'automne et/ou pour la semaine blanche. Tous les parents des enfants inscrits à l'EJC recevront dans le courant du mois de janvier 2020 un bulletin d'inscription pour les vacances de printemps et d'été.
- Le programme d'activités et les informations y relatives vous parviendront après la fermeture des inscriptions.